

Les industries agroalimentaires dans la région des Pays de la Loire

Plus d'un quart des emplois de l'industrie manufacturière

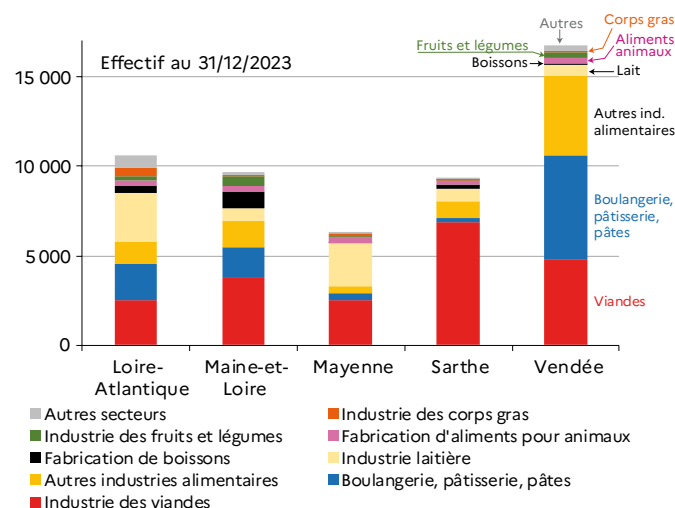
Fin 2023, les industries agroalimentaires hors tabac emploient plus de 65 000 salariés dans la région des Pays de la Loire, soit 27 % de l'emploi de l'industrie manufacturière de la région.

Hors artisanat commercial, fin 2023, le secteur agroalimentaire de la région compte près de 52 600 salariés et 855 établissements employeurs. La région se situe ainsi au deuxième rang des régions françaises en matière d'effectifs salariés et au huitième pour le nombre d'établissements.

Quatre secteurs mobilisent presque neuf salariés sur dix :

- **l'industrie des viandes** : 39 % des salariés : 17 % dans la transformation de viande de volaille, 14 % dans la transformation de viande de boucherie et 8 % dans la préparation industrielle de produits à base de viande ;
- **la boulangerie-pâtisserie industrielle** : 19 % des salariés, 15 % pour la fabrication de pain et pâtisserie fraîche et 4 % pour la fabrication de biscuits et biscottes ;
- **les autres industries alimentaires** : 16 % des salariés, 9 % pour la fabrication de plats préparés, 2 % pour la fabrication de cacao, chocolat et de produits de confiserie et 4 % pour l'ensemble des autres activités ;
- **l'industrie laitière** : 14 % des salariés : 9 % pour la fabrication de fromage, 3 % pour la fabrication du lait et 2 % pour la fabrication d'autres produits laitiers.

Graphique 1 : 52 600 emplois salariés dans les industries agroalimentaires de la région des Pays de la Loire



Source : INSEE - FLORES 2023

Champ : établissements agroalimentaires employeurs de la région des Pays de la Loire, hors artisanat commercial et hors tabac

Tableau 1 : répartition des établissements selon le nombre de salariés

Tranche d'effectifs salariés en ETP	Nombre d'établissements		Effectif salarié fin 2023	
	Nombre	%	Nombre	%
500 salariés et plus	13	2 %	11 565	22 %
300 à 499 salariés	28	3 %	10 292	20 %
200 à 299 salariés	33	4 %	8 148	15 %
100 à 199 salariés	65	8 %	9 235	18 %
50 à 99 salariés	85	10 %	6 114	12 %
20 à 49 salariés	137	16 %	4 452	8 %
10 à 19 salariés	102	12 %	1 449	3 %
Moins de 10 salariés	392	46 %	1 347	3 %
Ensemble	855	100 %	52 602	100 %

Lecture : dans les IAA de la région des Pays de la Loire, les 41 établissements d'au moins 300 salariés en fin 2023 représentent 5 % des établissements et concentrent 42 % des effectifs salariés.

Près d'un établissement employeur sur deux a moins de 10 salariés.

Source : INSEE - FLORES 2023

Champ : établissements agroalimentaires employeurs de la région des Pays de la Loire, hors artisanat commercial et hors tabac

Tableau 2 : répartition de l'emploi dans les différents secteurs agroalimentaires

	Nombre d'établissements	Effectif salarié fin 2023	% des effectifs salariés
Industrie des viandes	198	20 447	39 %
Industrie du poisson	27	781	1 %
Industrie des fruits et légumes	29	1 119	2 %
Industrie des corps gras	14	345	1 %
Industrie laitière	70	7 117	14 %
Travail des grains	33	880	2 %
Boulangerie, pâtisserie, pâtes	103	10 180	19 %
Autres industries alimentaires	213	8 519	16 %
Aliments pour animaux	52	1 549	3 %
Boissons	116	1 665	3 %
Ensemble	855	52 602	100 %

Source : INSEE - FLORES 2023

Champ : établissements agroalimentaires employeurs de la région des Pays de la Loire, hors artisanat commercial et hors tabac

Les 20 plus grands établissements agroalimentaires de la région des Pays de la Loire (ci-dessous) rassemblent près de 28 % des effectifs salariés fin 2023.

Tableau 3 : les vingt plus importants établissements agroalimentaires de la région des Pays de la Loire selon l'effectif salarié

Raison sociale	Secteur d'activité	Commune d'implantation	Tranche d'effectifs salariés
LDC SABLE	Transformation et conservation de la viande de volaille	Sablé-sur-Sarthe	2000 à 2999 salariés
SOCOPA VIANDES	Transformation et conservation de la viande de boucherie	Cherré-Au	1500 à 1999 salariés
CHARAL	Transformation et conservation de la viande de boucherie	Cholet	750 à 999 salariés
SOCOPA VIANDES	Transformation et conservation de la viande de boucherie	Évron	750 à 999 salariés
ARRIVE	Transformation et conservation de la viande de volaille	Saint-Fulgent	750 à 999 salariés
SA LA TOQUE ANGEVINE	Fabrication d'autres produits alimentaires n.c.a.	Segré-en-Anjou Bleu	500 à 749 salariés
SAS LAITERIE DU VAL D'ANCENIS	Fabrication de fromage	Ancenis-Saint-Géréon	500 à 749 salariés
FROMAGERIES BEL PRODUCTION FRANCE	Fabrication de fromage	Sablé-sur-Sarthe	500 à 749 salariés
FROMAGERIES BEL PRODUCTION FRANCE	Fabrication de fromage	Évron	500 à 749 salariés
GOODWICH	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	Montaigu-Vendée	500 à 749 salariés
SOCIETE AUBRET	Préparation industrielle de produits à base de viande	Vallons-de-l'Erdre	500 à 749 salariés
LA FOURNEE DOREE ATLANTIQUE	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	Les Achards	500 à 749 salariés
ARRIVE	Transformation et conservation de la viande de volaille	Essarts en Bocage	500 à 749 salariés
PATISSERIE SALEE VENDEENNE	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	Montaigu-Vendée	250 à 499 salariés
LDC SABLE	Transformation et conservation de la viande de volaille	Loué	250 à 499 salariés
ELIVIA	Transformation et conservation de la viande de boucherie	Le Lion-d'Angers	250 à 499 salariés
SOCIETE FROMAGERE DE BOUVRON	Fabrication de fromage	Bouvron	250 à 499 salariés
BRIOCHE PASQUIER CERQUEUX	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	Les Cerqueux	250 à 499 salariés
FLEURY MICHON LS	Fabrication de plats préparés	Pouzauges	250 à 499 salariés
FLEURY MICHON LS	Fabrication de plats préparés	Pouzauges	250 à 499 salariés

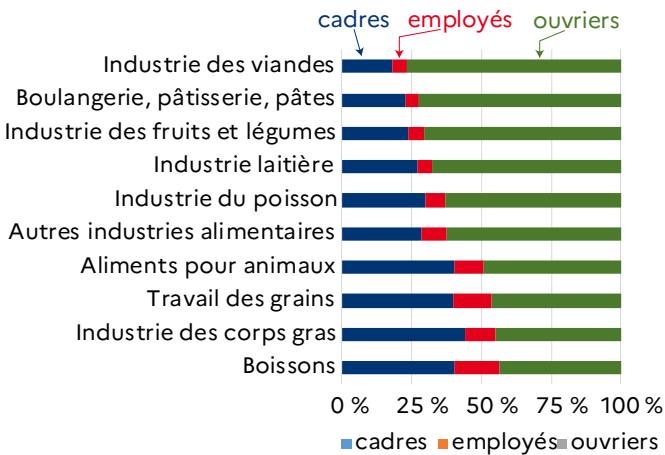
Source : FLORES 2023

Champ : établissements agroalimentaires employeurs de la région des Pays de la Loire, hors artisanat commercial

Structure des emplois dans les IAA en Pays de la Loire : des ouvriers en majorité et des disparités sectorielles marquées

Dans les établissements agroalimentaires de la région des Pays de la Loire, on compte 69 % d'ouvriers, 6 % d'employés et 24 % de cadres. Les ouvriers sont les plus présents dans l'industrie des viandes (transformation et conservation de viandes notamment) et dans la fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche. Les cadres sont plus représentés dans la fabrication d'aliments pour animaux de ferme et la fabrication d'huiles et graisses brutes.

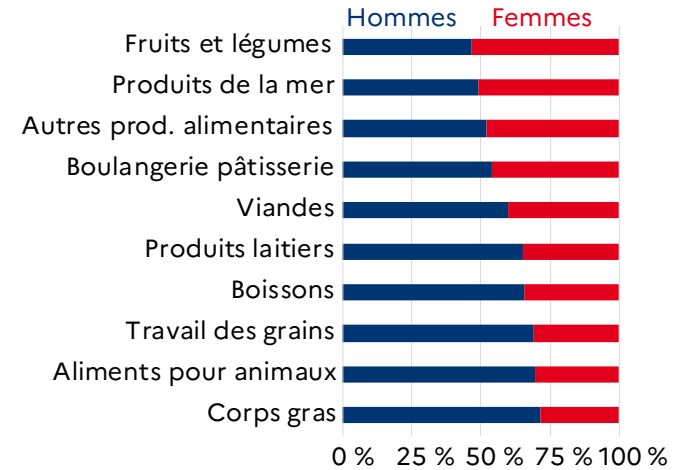
Graphique 2 : des ouvriers très représentés dans les secteurs des viandes et de la boulangerie



Source : INSEE – FLORES 2023
 Champ : établissements agroalimentaires employeurs de la région des Pays de la Loire, hors artisanat commercial

Les femmes occupent 44 % des emplois agroalimentaires de la région. Elles sont peu présentes dans les secteurs des corps gras, de l'alimentation animale et de la meunerie. A l'opposé, elles occupent plus de la moitié des postes dans l'industrie des fruits et légumes et des produits de la mer.

Graphique 3 : des femmes majoritaires dans les secteurs des fruits et légumes et des produits de la mer



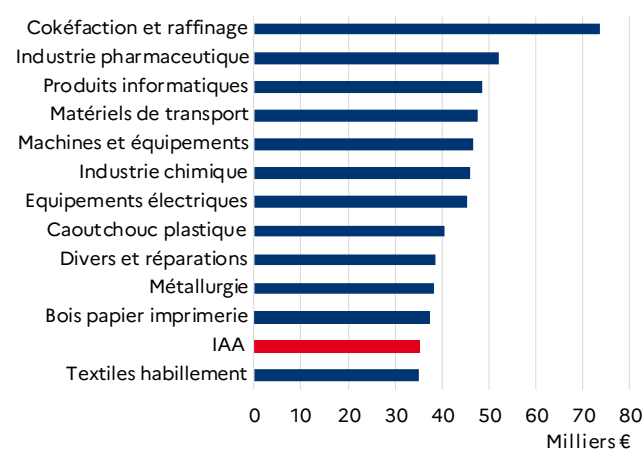
Source : INSEE – FLORES 2023
 Champ : établissements agroalimentaires employeurs de la région des Pays de la Loire, hors artisanat commercial

Les IAA moins rémunératrices que les autres secteurs industriels

Au sein des différentes industries manufacturières de la Loire-Atlantique, la rémunération moyenne (*) dans les IAA est parmi les plus faibles ; elle s'élève à 38 100 € par an en 2023 (hors artisanat commercial et tabac). Au sein de

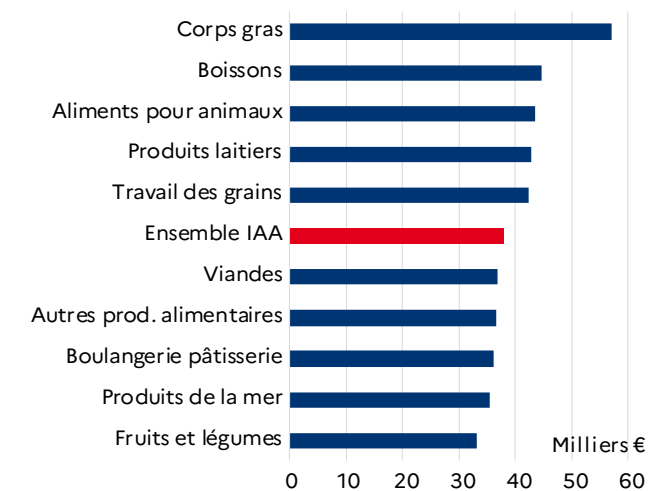
l'agroalimentaire, la rémunération moyenne est la moins forte dans les secteurs des fruits et légumes et les produits de la mer.

Graphique 4 : des rémunérations dans l'agroalimentaire inférieures à la moyenne des autres industries



Source : INSEE – FLORES 2023
 Champ : établissements des industries manufacturières employeurs de la région des Pays de la Loire, y c. artisanat commercial et tabac
 (*) rémunération moyenne : salaires et primes annuels par salarié en équivalent temps plein

Graphique 5 : écart de rémunération selon le secteur de l'industrie agroalimentaire



Source : INSEE – FLORES 2023
 Champ : établissements agroalimentaires employeurs de la région des Pays de la Loire, hors artisanat commercial et tabac
 (*) rémunération moyenne : salaires et primes annuels par salarié en équivalent temps plein

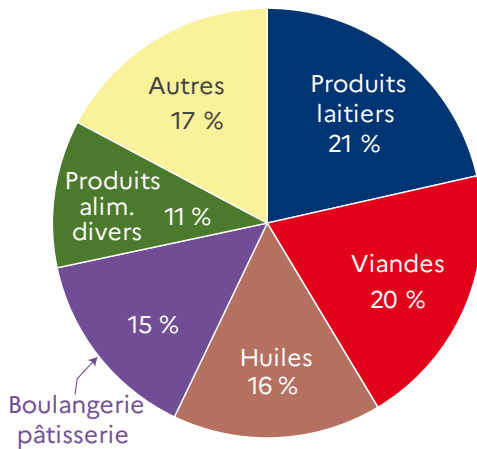
Commerce extérieur

En 2023, tous produits confondus, le montant des exportations de la région des Pays de la Loire s'élève à 25 490 M€ (4,2 % du montant des exportations de la France). Les exportations des produits des industries agroalimentaires de la région s'élèvent à 3 590 M€. Elles ne représentent cependant qu'une faible part des montants exportés (14,1%). De son côté, le montant des importations des industries agroalimentaires s'élève à 3 960 M€. En 2023, la région a un solde commercial positif pour l'ensemble des industries agroalimentaires hors tabac. Le solde est différent selon le produit : les plus excédentaires pour la viande et les produits à base de viande (+ 270 M€) et les produits laitiers et les glaces (+ 260 M€) et les plus déficitaires (- 290 M€) pour les

huiles et graisses végétales et animales, tourteaux.

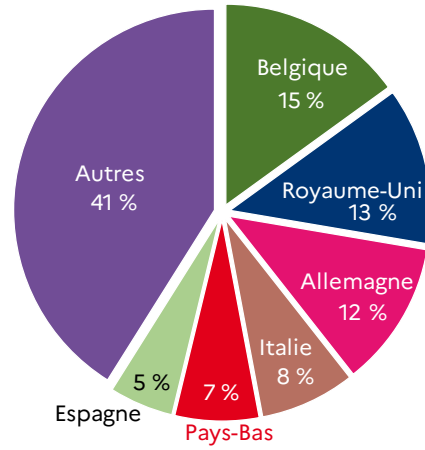
Au sein des IAA, deux secteurs sont particulièrement représentés à l'export : les produits laitiers qui, avec un montant export de 770 M€, se placent au dixième rang dans la hiérarchie de l'ensemble des produits exportés et les produits de viande et produits à base de viande (720 M€, au onzième rang). Ces deux secteurs concentrent près de 41,4 % des montants agroalimentaires à l'export. Viennent ensuite les secteurs des huiles et graisses végétales et animales et celui de la boulangerie-pâtisserie et pâtes alimentaires. La Belgique, le Royaume-Uni et l'Allemagne captent près de 40 % des montants export.

Graphique 6 : principaux produits exportés en valeur



Source : douanes, résultats 2023
Champ : région des Pays de la Loire

Graphique 7 : principales destinations de l'export



Source : douanes, résultats 2023
Champ : région des Pays de la Loire

Le commerce de gros de produits agricoles et alimentaires

Les entreprises du commerce de gros de produits agricoles et alimentaires ont souvent une activité industrielle conséquente et sont davantage liées à l'amont de la filière qu'à la grande distribution.

Fin 2023, la région des Pays de la Loire compte 1 020 établissements employeurs dans le commerce de gros de produits agroalimentaires, qui mobilisent 16 000 salariés. Plus de quatre établissements sur cinq ont moins de 20 salariés. Douze établissements concentrent le quart des effectifs : la société des établissements Bougro (Sodebo)

à Montaigu-Vendée, Carrefour Supply Chain (plate-forme de distribution) à Allonnes et Cholet, la coopérative agricole Terrena à Ancenis, Angers et Laval, Pomona PassionFroid (surgelés) à Carquefou, Yoplait production France au Mans, la société industrielle Raison Frères (groupe distributeur dans l'alimentation) à La Châtaigneraie, Lactalis Fromages à Changé, Transgourmet (approvisionnement des professionnels de la restauration et de la boulangerie-pâtisserie) à Carquefou et la coopérative agricole CAVAC à la Roche-sur-Yon.

L'artisanat commercial

L'artisanat commercial concerne quatre secteurs qui n'ont pas de caractère industriel affirmé et relèvent plus d'une logique commerciale : la charcuterie (1013B), la cuisson de produits de boulangerie (1071B), la boulangerie et boulangerie-pâtisserie (1071C) et la pâtisserie (1071D).

Fin 2023, dans la région des Pays de la Loire, l'artisanat commercial mobilise 13 000 salariés dans 1 840 établissements employeurs. Ces chiffres élevés reflètent l'importance de la boulangerie-pâtisserie artisanale. Le secteur de fabrication à caractère artisanal associé à la vente au détail de pains,

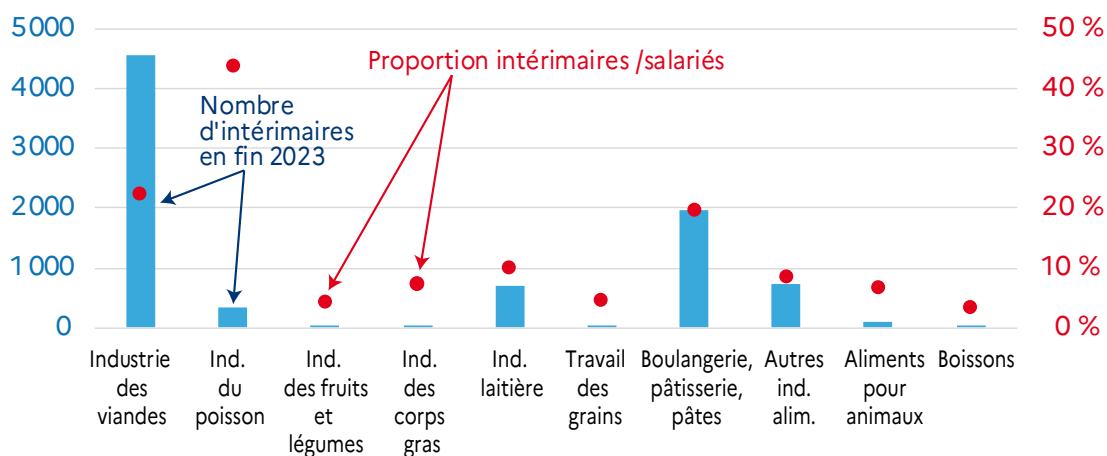
de viennoiseries, de pâtisseries fraîches, de gaufres et crêpes (1071C) rassemble l'essentiel des effectifs salariés de l'artisanat commercial (86 %). Chaque établissement emploie en moyenne sept salariés. Sur les 67 établissements de boulangerie-pâtisserie artisanale d'au moins vingt salariés de la région, la moitié sont situés en Loire-Atlantique. Le niveau de l'effectif salarié de l'artisanat commercial représente 25 % comparé à celui de l'industrie agroalimentaire *stricto sensu*.

Encadré : le recours à l'intérim

Plus d'un intérimaire sur deux est recruté dans l'industrie de la viande

En fin 2023, le recours à l'intérim représente 16 % des effectifs salariés hors artisanat commercial. Les intérimaires sont recrutés pour moitié dans l'industrie de la viande et un quart pour la boulangerie-pâtisserie industrielle. Dans le secteur des produits de la mer, trois travailleurs sur dix sont des intérimaires.

Graphique 8 : forte proportion d'intérimaires dans le secteur des produits de la mer



Lecture : 4 600 intérimaires dans le secteur de la viande. La proportion d'intérimaires par rapport aux salariés est de 22 %.
 Source : INSEE – FLORES 2023
 Champ : établissements agroalimentaires employeurs de la région des Pays de la Loire, hors artisanat commercial et tabac

Source et définitions

La source administrative FLORES (Fichier Localisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié) est gérée par l'Insee. Flores est un ensemble de fichiers de micro-données qui décrivent l'emploi salarié et les rémunérations au niveau des établissements. Elle couvre les établissements employeurs, c'est-à-dire ayant eu au moins un salarié pendant l'année. Les effectifs sont présentés en fin d'année et en équivalent temps plein. La rémunération représente le cumul des rémunérations brutes des salariés de l'établissement. Les rémunérations correspondent aux salaires et primes des salariés au cours de l'année d'exercice. La localisation géographique des établissements est fournie jusqu'à la commune. L'activité de l'établissement est connue jusqu'à l'apet (NAF 732).

L'industrie manufacturière regroupe :

- Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac,
- Fabrication de textiles, industries de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure
- Travail du bois, industries du papier et imprimerie
- Cokéfaction et raffinage
- Industrie chimique
- Industrie pharmaceutique
- Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques
- Métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements
- Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques
- Fabrication d'équipements électriques
- Fabrication de machines et équipements n.c.a.
- Fabrication de matériels de transport
- Autres industries manufacturières ; réparation et installation de machines et d'équipements.

www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
 des Pays de la Loire
 Service régional de l'information statistique et économique
 5 rue Françoise Giroud
 CS 67 516 - 44 275 NANTES cedex 2
 Tél. : 02 72 74 72 64 - Fax : 02 72 74 72 79
 Mél : srise.draaf.pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr

Directrice régionale : Annick Baille
 Directeur de publication : Arnaud Gontan
 Rédactrice en chef : Hélène Guillard
 Rédaction : Odile Grosmesnil
 Composition : Isabelle Laurens
 ISSN 2725-7142 - Dépôt légal : à parution
 © Agreste 2026